

LA DYSPHASIE

DEFINITION

La dysphasie est une des pathologies qui a fait l'objet d'un plan d'action interministériel santé et éducation nationale car elle a des implications sur les apprentissages. Cf. circulaire n° 2002-024 du 31/1/2002

La dysphasie est un trouble structurel générant un déficit sévère et durable du développement de la production et/ou de la compréhension de la parole et du langage.

C'est un trouble spécifique, qui ne peut être expliqué :

- ni par une déficience intellectuelle ;
- ni par un trouble sensoriel auditif ;
- ni par un trouble de la communication ;
- ni par une malformation ou paralysie oro-buccale ;
- ni par un trouble massif du comportement ;
- ni par une carence affective et/ou éducative.

Ce trouble est caractérisé par des altérations particulières du langage oral touchant la prononciation, l'accès au lexique, l'agencement des phrases et parfois des problèmes de compréhension.

La dysphasie se distingue du retard simple du langage. Celui-ci n'a pas de caractère de déviance ni de gravité et évolue de façon favorable en suivant les étapes du développement normal mais avec retard.

La dysphasie peut être plus ou moins sévère et se présenter sous des formes diverses :

- atteinte prédominante de l'expression orale (dysphasie expressive) ;
- atteinte de la compréhension (dysphasie réceptive) ;
- atteinte mixte (réception et expression altérées).

Les troubles associés sont fréquents :

- troubles mnésiques ;
- troubles praxiques ;
- troubles de l'attention.

C'est pourquoi un diagnostic précis doit être effectué par une équipe médicale pluri-disciplinaire.

A RETENIR

- Les capacités d'apprentissage sont préservées.
- Des aides et adaptations pédagogiques, en liaison avec les partenaires extérieurs, devront accompagner tout le parcours de formation de l'élève.
- Le maintien à l'école maternelle ou le redoublement d'une classe ne se justifie pas.

DANS MA CLASSE

A. Dans les situations collectives orales

quand / si :

- je donne une consigne ;
- je donne une explication ;
- je valide une connaissance ;
- j'interroge ;
- je sollicite des échanges.

B. Dans les situations individuelles orales

quand / si :

- je demande une production orale spontanée ;
- je demande une production orale « dirigée ».

C. Dans les situations individuelles orales

quand / si :

- je donne un document de travail : image et texte
- o exercices écrits

LES ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES POSSIBLES

- Je réfléchis à sa place dans la classe pour m'assurer d'une proximité physique et visuelle.
- J'attire l'attention de la classe et plus particulièrement celle de l'élève en l'appelant par son prénom ou en jouant sur les intonations de la langue orale...
- Je ralentis mon débit verbal.
- J'accompagne la verbalisation de gestes... et/ou je reproduis le message par écrit, par dessins ou par pictogrammes au tableau.
- Je diminue la quantité d'informations à traiter pour une consigne et je ne donne qu'une consigne à la fois.
- J'utilise la redondance, la répétition.
- Je pose des questions sur le message.
- Je fais reformuler par les élèves de la classe.
- Je veille à ce que l'élève soit attentif aux échanges, qu'il y participe dans la mesure de ses moyens.
- Je prends un temps avec l'élève concerné pour m'assurer que le message est bien compris.

Production orale

- Je lui propose d'abord des questions fermées.
- J'amorce le discours.
- Je le laisse aller au bout de son propos sans l'interrompre afin de ne pas perturber sa concentration et sa pensée.
- Je lui permets d'utiliser à son tour des gestes, des mimes, des pictogrammes...
- Je reformule correctement mais je ne l'oblige pas à répéter en cas d'erreur de sa part.

Lecture expressive

- J'évite de le faire lire devant les autres à moins qu'il ne soit volontaire.
- Je l'incite à ralentir sa lecture à haute voix pour éviter une augmentation des erreurs.
- Je lis les syllabes comportant des sons complexes en même temps que lui (lecture accompagnée, par exemple il ne dira qu'un mot cible).

Poésie

- Je ne lui demande d'apprendre qu'un passage court.
- Je ne lui demande pas de réciter le premier et peut-être pas devant les autres.
- Je ne le pénalise pas pour l'inversion des syllabes sur des mots complexes.
- Je ne l'interromps pas pendant sa récitation.

- J'utilise toujours la même présentation pour les documents en fonction du type d'activité demandée (ex : les consignes sont toujours écrites en gras et soulignées).
- J'aère la présentation des fiches d'exercices.
- J'accroche les repères visuels (polices de caractères plus grandes, de préférence Arial, Verdana, Comic sans MS, espacements doubles entre les mots, entre les lignes).
- Je peux raccourcir la longueur des textes, des dictées, des documents...
- Je scinde le texte en paragraphes bien distincts.

- Je donne une seule consigne à la fois.
- Je simplifie dans un premier temps les consignes, puis je les complexifie progressivement en ajoutant les contraintes une par une.

POURQUOI

Parce que quand l'élève est en situation de réception :

- ☞ il lui est difficile et coûteux de comprendre un message ;
- ☞ il a des problèmes de représentations mentales ;
- ☞ il a une mémoire immédiate défaillante ;
- ☞ son attention ne peut être soutenue longtemps ;
- ☞ il lui faut du temps et il se fatigue vite
- ☞ il est sensible aux bruits ambiants ;
- ☞ il a une relation différente à tous les implicites scolaires.

Parce que quand l'élève est en situation de production :

- ☞ il lui est coûteux de produire un discours ;
- ☞ il a du mal à s'exprimer ;
- ☞ il n'a pas le mot immédiatement disponible ;
- ☞ il ne prononce pas bien ;
- ☞ il ne fait pas toujours des phrases correctes ;
- ☞ il a une relation différente à tous les implicites ;
- ☞ la répétition n'améliore pas la production orale.

Parce que quand l'élève est en situation de réception :

- ☞ il se repère difficilement dans l'espace et le temps (avant, après) ;
- ☞ il a du mal à se repérer et s'orienter dans le texte et à le comprendre ;

○ consigne

- Je m'assure qu'il comprend et distingue le sens des mots de la consigne.
- Je lui relis la consigne.
- Je lui laisse le temps de relire les consignes.

- Je lui permets de souligner ou de faire des marques sur le texte.
- Je m'assure de la compréhension du texte lu.
- Je lui apprends à repérer les indicateurs de temps, les liaisons logiques, les personnages... « encadre, souligne... » en l'aidant à analyser le texte ou en le faisant pour lui à l'avance.

☞ il a des problèmes pour trouver la bonne page et localiser le mot dans la page ;
☞ sa confusion des sons occasionne des confusions de sens (orteils-oreilles, ces – ses - c'est - s'est...) ;
☞ il a souvent un blocage face à l'écrit.

D. Dans les **situations individuelles écrites**, quand / si :

- je demande une production graphique ; (graphisme, dessin, schéma, ...)
- je demande une copie ;
- je demande une production exclusivement écrite ;
- je demande une production graphique et écrite.

- Je lui propose et/ou permets d'utiliser des repères visuels.
- Je lui propose une série de cadres pour écrire en segmentant la phrase en mots.
- Je lui rappelle ses stratégies de copie les plus efficaces communiquées par les rééducateurs.
- Je lui apprends à se relire plusieurs fois, une lecture pour chaque point à travailler (le genre, le nombre, l'accord des verbes...).
- Je ne sanctionne pas l'orthographe si celle-ci n'est pas la compétence évaluée.
- Je lui permets d'utiliser un ordinateur s'il a du mal à écrire manuellement.



Parce que quand l'élève est en **situation de production** :

☞ il a des difficultés à repérer des phrases, segmenter la chaîne orale en phrases et en mots ;
☞ il améliore sa production orale en prenant appui sur l'écrit en relisant ;
☞ ses difficultés de représentation dans l'espace l'empêchent de respecter les normes.

E. Quand j'**évalue**, je tiens compte des difficultés de l'élève comme dans les diverses situations d'apprentissage.

Quand l'élève est en **situation de réception**

- J'utilise toujours la même présentation pour les documents en fonction du type d'activité demandée.
- J'accentue les repères visuels.
- Je ne donne qu'une seule consigne à la fois.
- Je raccourcis les textes, les dictées...
- Je scinde les textes en paragraphes distincts.
- Je l'aide en repérant pour lui à l'avance les indicateurs de temps, les liaisons logiques... selon le code habituellement utilisé.

Quand l'élève est en **situation de production**

- Je lui permets de souligner ou de mettre ses repères sur le texte.
- Je l'incite à se relire par une lecture attentive pour chaque point à travailler (le genre, le nombre, l'accord des verbes...).
- Je ne sanctionne pas l'orthographe si celle-ci n'est pas la compétence évaluée.



☞ parce que ses difficultés de mémoire nécessitent qu'il ait ses référentiels à disposition même en situation d'évaluation.

Je lui donne les moyens de visualiser ses apprentissages et ses progrès par un système directement lisible (couleurs, graphiques...)

F. Quand je **donne des leçons à apprendre**.

- Je conseille un agenda avec dates pour noter les leçons.
- J'indique les leçons sur un support dactylographié ou sur support recopié lisiblement.
- J'accepte qu'il souligne, surligne, encadre ou annote les textes sur son cahier.
- Je partage, fractionne les tâches à faire.
- J'accepte la restitution d'une règle ou d'une leçon selon une formulation propre au niveau d'acquisition verbale de l'élève.
- J'instaure une relation de confiance avec la famille en explicitant l'organisation et les adaptations mises en place ainsi que mes attentes en termes d'aide familiale.



☞ parce que l'élève peut très bien avoir compris sans être capable de redire « par cœur » ;
☞ pour éviter que les parents soucieux de la réussite de leur enfant ne lui fassent refaire la journée scolaire.

CONSEILS GENERAUX – ATTITUDE D'ENSEMBLE

Les élèves dysphasiques ont presque toujours des difficultés d'acquisition de la lecture et de l'orthographe. Ces difficultés portent principalement sur la voie d'assemblage (voie indirecte) dont la construction doit être l'élément central de la prise en charge pédagogique.

La lecture est une voie incontournable d'amélioration de la production orale même si elle est difficile à acquérir et nécessite des médiations adaptées. Elle est la clé d'un parcours scolaire à la hauteur de **l'efficacité intellectuelle préservée** de l'élève.

C'est pourquoi le maintien en école maternelle est inutile : **l'élève doit entrer sans tarder dans l'apprentissage systématisé de la langue écrite.**

De même le redoublement en école élémentaire ou au collège ne se justifie pas et ne constitue pas un aménagement adapté .

PRINCIPES DE L'AIDE

Il s'agit de minimiser, pour chaque tâche, l'impact du langage oral sur les processus d'apprentissage.

Pour ce faire :

- expliciter les liens entre les notions à acquérir et les activités ;
- doubler le langage de supports visuels au moment de la consigne ;
- adapter les supports en facilitant la prise d'information visuelle .

Dans la classe, l'efficacité du travail sera renforcée par :

- une formulation claire des objectifs ;
- une mise en œuvre de situations motivantes (inventives, créatives, ludiques...) ;
- la décomposition de la tâche en étapes ;
- la répétition de tâches visant les mêmes notions à acquérir (entraînement pluri-hebdomadaire).

Le plaisir de l'expérience de la réussite même modeste permet à l'élève d'être rassuré sur ses capacités PRESERVEES d'apprentissage. Ses progrès doivent être reconnus et valorisés par l'enseignant.

COMMENT CHOISIR LES ADAPTATIONS A METTRE EN ŒUVRE POUR CHACUN ?

- Les élèves n'ont pas toujours besoin de l'ensemble des adaptations mentionnées ci-dessus : il s'agira en réunion d'équipe (éducative ou de suivi de la scolarisation) de sélectionner les aides pertinentes pour chacun.
- Les élèves n'ont pas besoin des mêmes aides tout au long de leur parcours. Certaines apparaîtront en fonction de la complexification des apprentissages ou seront abandonnées lorsqu'elles deviendront inutiles. Il est nécessaire d'être à l'écoute de l'élève : il devient rapidement capable de dire ce qui l'aide réellement et ce dont il n'a plus besoin.

L'ensemble des adaptations, proposées et retenues par l'ensemble des partenaires du parcours scolaire de l'élève, figurera dans son **Projet Personnalisé de Scolarisation**.

LIENS

<http://www.bienlire.education.fr/>

<http://www.inshea.fr/>

<http://www.dysphasie.org/>

<http://www.federation-fla.asso.fr/>

<http://www.apedys.org/>

<http://www.coridys.asso.fr/>